

Résidence ANTINEA
Appartement 235 – Bâtiment 1
Rue des Corsaires
34300 CAP D'AGDE



ACCES ROUTE :

- Prendre la direction Plage Richelieu Centre, direction Hôtel "CAPAO"
- L'appartement est proche du Parc AQUALAND (ouvert à partir de juin)
- Lors de votre arrivée, vous pouvez ouvrir le portail avec la télécommande (fournie avec les clefs ou celle de l'appartement). Pour le portillon utilisez le badge (fourni avec les clefs – ou celui de l'appartement).

PARKING PRIVE :

Ne pas utiliser les parkings privés avec protection métallique en V

L'appartement est situé au 3^{ème} étage de la résidence ANTINEA, Bât 1, appartement 235

(À côté du 134, couloir à droite en sortant de l'ascenseur)

CLEFS :

Un trousseau de dépannage se trouve dans le tiroir du meuble TV (1 clef de la porte, 1 clef du local vélo, 1 vigik et 1 badge portail) ; **ce trousseau doit impérativement être remis dans ce tiroir avant votre départ.**

Un local « vélos » est à votre disposition au bâtiment 3 après le hall d'entrée à gauche (ouverture avec la clef N°2).

Un terrain de boule est à votre disposition dans la résidence, à côté de la piscine.
L'accès piscine se fait avec le **VIGIK** remis avec les clefs de l'appartement.

CONSIGNES :

- Vous trouverez dans un tiroir du meuble TV un classeur regroupant les notices et garanties des appareils ménagers et mobiliers de l'ANTINEA.
- Si l'appartement à votre arrivée n'est pas propre, veuillez le signaler au CSE ASEA43 à votre retour.
- Nettoyer obligatoirement l'appartement en quittant les lieux, nettoyer l'aspirateur.
- En partant fermer le compteur électrique et laisser les portes du frigo entrouvertes.

BON SEJOUR
La Commission Appartement

DIRECTIVES GENERALES

RAPPEL DE QUEQUES REGLES SIMPLES CONCERNANT LES APPARTEMENTS :

- La location est limitée au salarié,
- La sous-location à des personnes extérieures à l'association est interdite,
- La personne salariée de l'association qui loue les appartements est responsable civilement d'éventuels dégâts qui pourraient être causés par ses amis ou par lui-même,
- Le nombre maximum de places prévu par le CSE doit être respecté, à savoir 6 personnes,
- Respecter l'heure de départ figurant sur votre confirmation de réservation (midi).

A L'ARRIVEE

- Contrôler soigneusement : électroménager, appareils sanitaires et literies
- Porter vos remarques ou réserves éventuelles sur la feuille d'état des lieux

AU DEPART

- Laisser la location en bon état de propreté permettant une occupation immédiate, ne pas oublier de nettoyer l'ensemble des pièces et matériels utilisés.
- Vider et dégivrer le réfrigérateur, laisser la porte entrouverte.
- Ne pas fermer le compteur d'eau, couper les convecteurs ou le compteur électrique.
- Penser à remplacer le matériel que vous avez cassé et à débarrasser l'ancien de l'appartement.
- Signaler tout dysfonctionnement sur l'état des lieux.
- Rentrer les meubles de jardin.
- Remettre au CSE : **les clefs, l'état des lieux** **au plus tard le mardi suivant votre retour.**

**Votre chèque de caution sera retenu en cas de dégradation ou de ménage non effectué.
Si aucun problème n'est signalé : le chèque ne sera pas retourné mais détruit par le CSE**

Si vous voulez le récupérer, signalez-le lors de la restitution des clefs.
Il vous sera rendu en fin de saison (septembre).

ETAT DES LIEUX

A rendre à votre retour au CSE ASEA43 avec les clefs

Location : du au

Locataire : **Nom**

Prénom :

Etablissement :

PROPRETE DE L'APPARTEMENT A VOTRE ARRIVEE :

Bien	Correct	Passable	Insuffisant
☐	☐	☐	☐

ETAT GENERAL DES LIEUX :

Peinture, moquettes, revêtements de sol, carrelages, etc

Bien	Correcte	Passable	Insuffisant
☐	☐	☐	☐

CUISINE, SEJOUR :

Fonctionnement des appareils :

	Bon	correct	mauvais
Evier, robinetteries	☐	☐	☐
Plaque de cuisson	☐	☐	☐
Frigo	☐	☐	☐
Four	☐	☐	☐
Micro-ondes	☐	☐	☐
Table	☐	☐	☐
Chaises	☐	☐	☐
Salon, literie	☐	☐	☐
Téléviseur	☐	☐	☐

SALLE DE BAIN :

Baignoire/douche	☐	☐	☐
Lavabo	☐	☐	☐
Robinetteries	☐	☐	☐

WC :

Sanitaire	☐	☐	☐
-----------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

EXTERIEUR :

	Bon	correct	mauvais
Baie vitrée	☐	☐	☐
Table, chaises	☐	☐	☐

EQUIPEMENTS :

Radiateurs/convecteurs	☐	☐	☐
------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

DIVERS :

Caisse à outils	☐	☐	☐
-----------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

REMARQUES (LES PLUS ET LES MOINS) :

Comité d'Entreprise A.S.E.A. 43
 9, rue Saint-Pierre - 43000 LE PUY-EN-VELAY
 Tél : 04 71 02 24 77 - Fax : 04 71 02 39 45

Résidence ANTINÉA
 Appartement N° 235 - Bâtiment 1
 34300 CAP D'AGDE

